



16ème législature

Question N° : 16430	De Mme Michèle Martinez (Rassemblement National - Pyrénées-Orientales)	Question écrite
Ministère interrogé > Anciens combattants et mémoire		Ministère attributaire > Anciens combattants et mémoire
Rubrique > anciens combattants et victimes de guerre	Tête d'analyse > Fouilles au camp de Rivesaltes	Analyse > Fouilles au camp de Rivesaltes.
Question publiée au JO le : 26/03/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Michèle Martinez attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre des armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire, sur le report des fouilles au camp de Rivesaltes. Rivesaltes est une commune de près de 9 000 habitants, marquée par l'histoire. En son sein, le mémorial du camp de Rivesaltes. Près de 22 000 Harkis ont été baraqués dans ce camp, le rendant funestement célèbre. Les assassinats de ces hommes, femmes et enfants, qui avaient choisi la France, marquent encore la Nation et jamais leur existence ne doit être oubliée. Le 30 octobre 2023, le ministère avait annoncé des fouilles au début du printemps 2024, visant à retrouver un cimetière qui abrite les dépouilles d'enfants harkis morts dans ce camp. Or il a été dernièrement annoncé que ces fouilles allaient être repoussées. Beaucoup de familles comptent sur ces recherches pour avoir des réponses, la France le leur doit ! Elle lui demande donc si elle peut lui garantir que ces fouilles auront bien lieu et quand elles seront menées.